



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC  
ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière  
QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le **3 septembre 2019**, le conseil a adopté les  
règlements suivants :

**RÈGLEMENT 2019-270**

**DÉLÉGUANT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL LE POUVOIR DE FORMER TOUT  
COMITÉ DE SÉLECTION**

\*\*\*

**RÈGLEMENT 2019-271**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008-103 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME**

-----  
Ces règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Rougemont, 61 chemin  
de Marieville, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à  
16h30, et le vendredi de 8h30 à midi ainsi que consulté en ligne à l'adresse :  
[www.rougemont.ca](http://www.rougemont.ca)

Donné à Rougemont, ce 5<sup>ème</sup> jour du mois de septembre 2019.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par  
la présente que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits définis par le conseil, le 5<sup>ème</sup>  
jour du mois de septembre deux-mille-dix-neuf.

Donné à Rougemont, ce 5 septembre 2019.

Kathia Joseph, OMA  
Secrétaire-trésorière